

Dossier de presse



LA VAGUE ASBL

Accueil familial et accompagnement d'enfants & adultes
handicapés

- Qui sommes-nous ?
- Quel est notre objectif ?
- Qui peut faire appel à nous ?
- ...

Avenue Edouard de Thibault, 35
1040 Etterbeek
02/735.83.34
info@lavague.be
la-vague.be



Agréé par la COCOF

TABLE DES MATIERES

• Qui sommes-nous ?	P3
• Qui peut faire appel à La Vague?	P4
• Que propose La Vague?	
- pour les enfants	p5
- pour les adultes	p6
• Les familles d'accueil	p7
• Nos événements	p8
• Soutenir La Vague	p9
• Notre équipe	p10
• Accès à La Vague	p12



• Qui sommes-nous?

La Vague, située à Bruxelles, est une ASBL aidant les enfants et adultes porteurs d'un handicap .

Fondée en 1979 , elle a voulu répondre dès l'origine au souci des personnes handicapées **adultes** qui souhaitent vivre de la manière la plus autonome possible et la mieux insérée socialement.

Au fil du temps, **La Vague** a développé des formules diverses, telles que des séjours encadrés dans une famille d'accueil et des accompagnements dans des logements individuels.

Par la suite, l'ASBL a également développé l'accueil familial d'**enfants** handicapés relevant du Tribunal de la Jeunesse ou de l'Aide à la Jeunesse.

A ce jour, **La Vague** accompagne **48 enfants et adultes** dans leur projet de vie.

Les enfants accompagnés par **La Vague** souffrent en fait d'un **double handicap** :

D'une part, leurs parents ont de graves problèmes psycho-sociaux (alcoolisme, toxicomanie, maladie mentale), lesquels ont justifié que l'enfant soit placé dans une institution ; et **d'autre part**, ces enfants présentent un handicap (physique, mental ou sensoriel) ou un grave retard de développement qui hypothèque leurs capacités d'autonomisation.

Quant aux adultes pris en charge par **La Vague**, ils fréquentent généralement soit un centre de jour, soit un atelier protégé.



• Qui peut faire appel à La Vague?

• *Chez les enfants*

Les demandes d'accueil familial ou de parrainage émanent tous d'institutions et sont suivis soit par le Tribunal de la Jeunesse, soit par le SAJ (Service d'Aide à la Jeunesse).

• *Chez les adultes*

La demande peut venir de la personne elle-même, de ses proches, d'institutions.

Il faut, dans tous les cas, que l'adulte ait une reconnaissance de handicap du service PHARE ou du SPF pour que la Vague l'accompagne.



• Que propose La Vague ?

• *Chez les enfants*

Deux possibilités pour aider les enfants:

Premièrement, il y a l'**accueil familial**: l'enfant, âgé de moins de 18 ans, est pris en charge dans une famille d'accueil 365 jours/an et ce, jusqu'à sa majorité. Cela lui permet de sortir de son institution afin de vivre dans une famille et de s'épanouir.

A contrario, il y a le **parrainage**: dans ce cas ci, le jeune vit en institution la semaine et rejoint une famille d'accueil un ou deux week-end par mois, en plus des vacances. Cela lui permet de sortir de son institution quelques temps, de se créer un réseau social et de faire des activités familiales.

* Dans les situations d'accueil, nous collaborons, autant que possible, avec la famille biologique de la personne handicapée. Nous encadrons également les rencontres entre l'enfant et ses parents, sa fratrie, sa famille éloignée...



- Chez les adultes*

Une fois la majorité obtenue, une **troisième possibilité** s'offre à lui: l'accompagnement.

Si l'adulte est apte à vivre seul, chez lui, La Vague se charge de l'accompagner tout au long de sa vie (aide administrative, recherche de loisirs, aide à l'insertion et à l'aménagement du logement, aide à la recherche d'un travail...

Le but ? Aider la personne à devenir le plus autonome possible.



• Les familles d'accueil

La Vague est sans cesse à la **recherche de nouvelles familles** d'accueil !

Nous avons des critères de sélection:

- Etre âgé de plus de 25 ans
- Vivre seul ou en couple, avec ou sans enfant(s)
- Fournir 3 témoignages de proches
- Certificat de bonnes vies et mœurs (modèle 2)
- Une attestation de bonne santé
- Un logement adéquat (appartement ou maison)
- Une proximité géographique (Bruxelles ou Wallonie)

Se rajoutent à ces critères, la réelle motivation de s'investir dans l'accueil et la volonté de construire un solide lien et une collaboration avec l'équipe psycho-sociale de **La Vague**. Cette dernière est constituée d'assistantes sociales, d'assistantes en psychologie, d'un éducateur, d'une psychologue et d'une psychiatre.



• Nos événements

- En **février 2016**, La Vague a organisé une nouvelle édition de *Philantroupe* : une pièce de théâtre est jouée dans le but de récolter des dons.
- Une équipe de La Vague se rend, aussi souvent que possible, à divers salons, à Bruxelles et en Wallonie. En **mars 2016**, nous tenions un stand au Salon des Possibles, au centre culturel d' Uccle.
- Le **4 mai 2016**, nous serons également présents sur un stand au Salon des Loisirs pour tous, à Woluwe-Saint-Pierre.
- Nous prévoyons également d'organiser d'autres types d'événements (concerts, expositions, pièces de théâtre...). Nous ne manquerons pas de vous informer en temps voulu.

• Soutenir La Vague



Depuis sa création, notre ASBL a toujours voulu mettre en œuvre des actions sociales, qui puissent être financées par les pouvoirs publics.

Cependant, à ce jour, il faut bien constater qu'il n'est pas possible d'obtenir un subventionnement à 100 % des charges réelles. Il reste toujours des éléments qui ne sont pas acceptés par les pouvoirs publics, comme par exemple les frais de formation des travailleurs ACS ou les différences de barèmes entre le subventionnement d'ACTIRIS et notre commission paritaire.

Nous avons évalué notre besoin de fonds propres à environ 13.000 EUROS par an, ce qui représente 2 % de nos dépenses. Pour arriver à cet objectif, nous mettons en œuvre quelques actions :

- Concerts ou spectacles caritatifs.
- Brocantes

Nous avons aussi absolument besoin de dons, soit ponctuels, soit réguliers via un ordre permanent. Pour tout don de **minimum 40 euros par an**, vous recevrez une attestation de déductibilité fiscale au début de l'année suivante.

En effet, **La Vague** est agréée depuis 1999 par le Ministre des Finances.

Nos numéros de comptes :

Compte TRIODOS :

BE 89 5230 8022 9785

Compte FORTIS-BNP :

BE86 0011 0059 6150

D'ores et déjà merci pour votre aide!

Chargée de communication:

Ségolène GILLES

segolene.gilles@lavague.be

02/735.83.34

• Notre équipe



Directrice

Béatrice DAVID

beatrice.david@lavague.be

Administration- secrétaire comptable

Florence ISTASSE

florence.istasse@lavague.be

Chargée de communication

Ségolène GILLES

segolene.gilles@lavague.be

Equipe psycho-sociale enfants

Charline WATELET -Assistante sociale

charline.watelet@lavague.be

Valériane LAMBOTTE- Assistante sociale

valeriane.lambotte@lavague.be

Diane GILLOTAY- Assistante en psychologie

diane.gillotay@lavague.be

Paola BARROS- Assistante en psychologie

paola.barros@lavague.be

Céline HERREGODS- Assistante en psychologie

celine.herregods@lavague.be

Chargée de communication:

Ségolène GILLES

segolene.gilles@lavague.be

02/735.83.34



Equipe adultes

Véronique WAUTELET- Assistante sociale

veroniquewautelet@gmail.com

Roberto AMANQUI- Assistant social

roberto.amanqui@lavague.be

Nicolas GOUNAROPOULOS- Educateur

nicolas.gounaropoulos@gmail.com

Equipe enfants + adultes

Isabelle LESCALIER GROSJEAN- Psychologue

i.lescaliergrosjean@lavague.be

Gaëtanne MIGNOLET- Psychiatre

gaetane.mignolet@lavague.be

Chargée de communication:

Sécolène GILLES

segolene.gilles@lavague.be

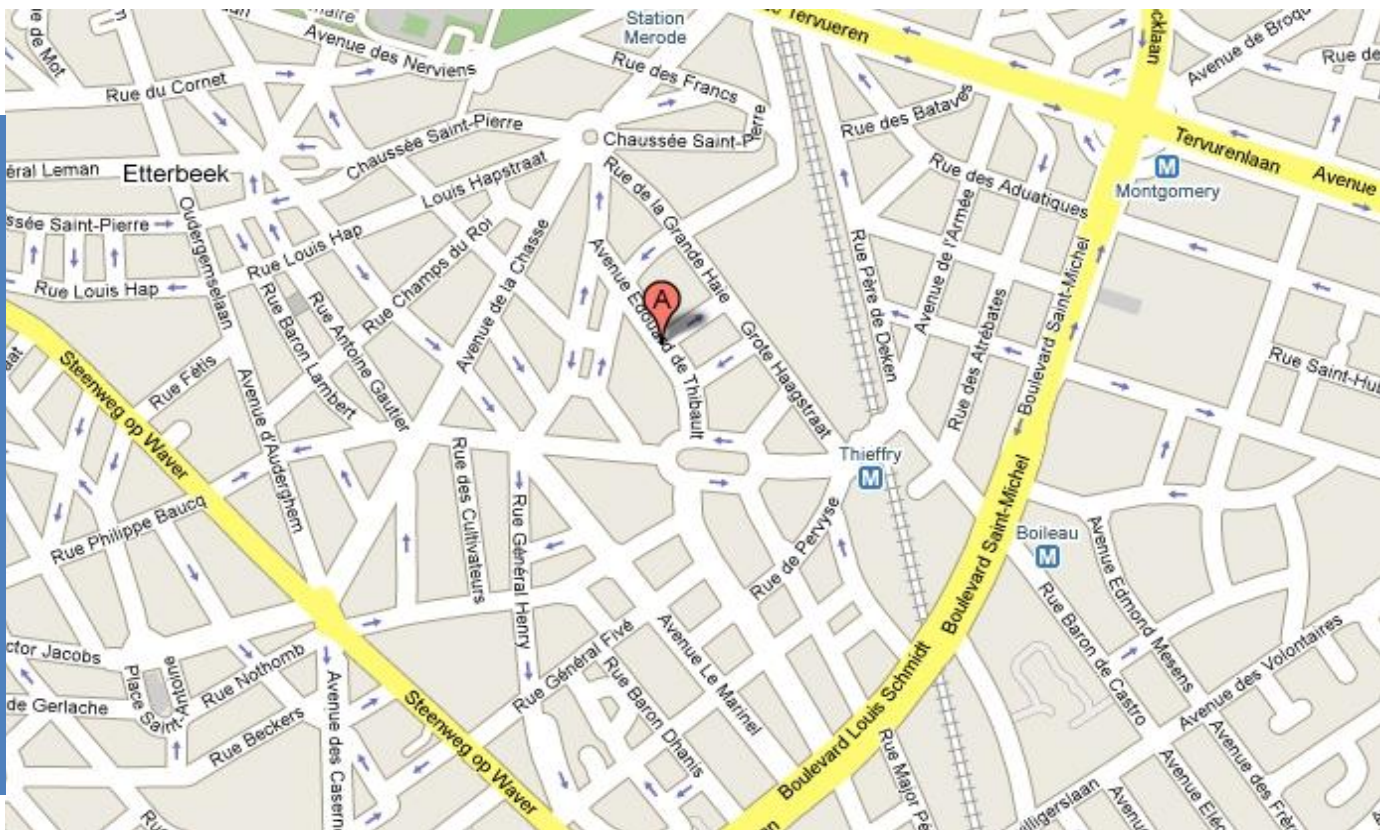
02/735.83.34

• Comment accéder aux bureaux de La Vague ?



Le siège se trouve au

35 avenue Edouard de Thibault à 1040 Etterbeek



Accès en transports en commun:

- Tram 81 arrêt « Place Saint-Pierre »
- Bus 36 arrêt « Roi Vainqueur »
- Metro arrêt « Thieffry »

Chargée de communication:
Sékolène GILLES
segolene.gilles@lavague.be
02/735.83.34